

Orientations

Orientation 3.3.1 Préserver un foncier agricole fonctionnel, maintenir des structures agricoles viables et favoriser l'installation

Contexte

[...]

Enjeux

Cette orientation se situe à l'articulation des enjeux Rechercher une meilleure maîtrise de l'évolution des paysages et de l'occupation du sol pour maintenir la qualité du territoire et Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique.

Lignes directrices de l'orientation

[...]

- Anticiper et accompagner la transmission des exploitations agricoles et encourager l'installation des jeunes. Soutenir à cet effet la réhabilitation et la mise aux normes des bâtiments existants. Le travail d'animation nécessaire relève principalement de la responsabilité des organisations professionnelles agricoles.

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
3.3.1.a - Soutenir l'installation des jeunes	Accompagnement de projets	Mise à disposition de foncier et de bâtiments , accompagnement des démarches d'installation	Organisations professionnelles agricoles, SAFER, Région, Département, intercommunalités
[...]	[...]	[...]	[...]
3.3.1.e - Encourager la formation et les actions de			Organisations professionnelles

Orientations

valorisation des métiers agricoles			agricoles, lycées agricoles
[...]	[...]	[...]	[...]
3.3.1.h - Développer une animation foncière et mobiliser les outils disponibles (associations foncières pastorales...) pour favoriser et pérenniser la mise en valeur des secteurs à vocation agricole	Accompagnement de projets	Accompagnement des projets concernant des terrains communaux	Organisations professionnelles agricoles, SAFER, État

Référence ID de l'article : #4903

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 09:00